



Paris, le mercredi 4 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concertation du projet de loi logement (ELAN) : l'APF souhaite répondre au gouvernement

Alors que le projet de loi logement (ELAN) est présenté aujourd'hui en Conseil des ministres et que l'APF a exprimé ce vendredi, avec plusieurs autres acteurs de la société civile, son incompréhension face à ce projet, l'association souhaite réagir aux propos du Ministre de la cohésion des territoires sur la concertation autour de ce texte, affirmant notamment que l'APF était d'accord sur les termes du projet de loi.

L'APF, comme d'autres associations et probablement bien d'autres acteurs du logement, a été consultée à l'automne par le ministère sur ce sujet.

Ces réunions et échanges préparatoires qui ont bien eu lieu ne sont pas pour autant synonymes d'adhésion au projet de loi présenté aujourd'hui en Conseil de ministres.

L'APF dénonce également le manque de considération du Ministre pour le travail des associations.

Non, elles ne sont pas en concurrence, ni dans un jeu de postures vis-à-vis du gouvernement, elles défendent au quotidien les droits des personnes dans un contexte aujourd'hui particulièrement difficile.

Et, puisque le Ministre affirme être attentif aux demandes des associations, et particulièrement à celles de l'APF, l'association lui rappelle sa position déjà exprimée au vu des éléments actuels du dossier : sa totale incompréhension face à ce projet de loi qui constitue une grave régression sociale pour l'accès au logement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, à l'heure même où le gouvernement souhaite promouvoir la vie à domicile.

CONTACT PRESSE :

Evelyne Weymann

evelyne.weymann@apf.asso.fr

01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

L'APF sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance

www.twitter.com/apfhandicap